

Comment procéder en tant qu'entreprise?

Dans un premier temps, le besoin en compétences de base sur le lieu de travail est analysé. A partir de cela, le besoin en formation des collaborateurs est défini.

Dans un second temps, un cours sur mesure est élaboré et une demande est déposée auprès du SEFRI. Celui-ci examine la demande en fonction du catalogue de critères. Si toutes les conditions sont remplies, le demandeur reçoit la subvention une fois le cours terminé.

Des prestataires de formation compétents développent des cours sur mesure à partir des exigences des postes de travail et du besoin d'apprentissage des collaborateurs.

Informations complémentaires et formulaires

www.sbfi.admin.ch/simplement-mieux

Personne de contact auprès du SEFRI

Theres Kuratli

T 058 464 20 86

weiterbildung@sbfi.admin.ch

Conseil et soutien

Fédération suisse pour la formation continue FSEA

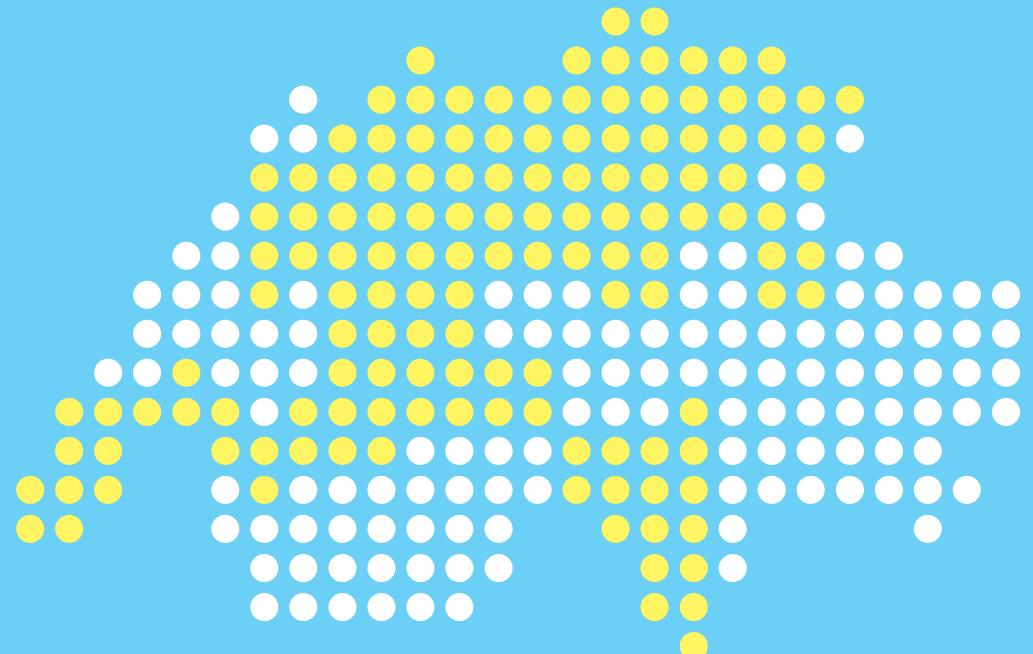
T 0848 33 34 33

fsea@alice.ch

Fédération suisse Lire et Ecrire

T 0800 47 47 47

info@simplement-mieux.ch



Compétences de base: cours sur mesure sur le lieu de travail

**Les avantages d'une formation continue spécifique
pour les entreprises**



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI

Que sont les compétences de base sur le lieu de travail?

- Comprendre des directives de travail écrites ou des plans d'engagement
 - Réceptionner des commandes
 - Remplir des rapports de travail en ligne
 - Rédiger un PV de mesures et de codes produits
 - Appliquer des prescriptions de dosage
 - Maîtriser les fonctionnalités de base d'un ordinateur
 - Discuter d'un problème technique et demander de nouvelles consignes
 - etc.
- ...pour pouvoir maîtriser ces situations, des compétences suffisantes sont nécessaires en lecture, écriture, langue, mathématiques élémentaires et dans le maniement d'outils numériques.

Quels avantages pour une entreprise?

Des rapports de travail et des formulaires de commande en ligne remplis de manière adéquate, ou des produits de nettoyage correctement dosés permettent de gagner du temps et de l'argent tout en contribuant à une meilleure qualité et efficacité de l'entreprise.

De plus, des employés bien formés et motivés sont essentiels pour l'avenir d'une entreprise.

Directeur de production chez Fraisa: «Nous voulions que nos collaborateurs sachent utiliser notre environnement informatique de manière sûre. Pour cela il était nécessaire d'améliorer la compréhension écrite et l'utilisation autonome du système. Désormais, ils peuvent extraire des rapports d'essais et des consignes de travail du système de manière autonome et les comprendre. Cela décharge les supérieurs.»

Quelles mesures la Confédération soutient-elle?

La Confédération soutient les entreprises qui souhaitent aider leurs collaborateurs à relever les défis professionnels à leur place de travail.

Soutien forfaitaire de cours adaptés à la place de travail:

- 15 CHF par leçon et par participant
- 3000 CHF pour le développement d'un nouveau cours

Gérant du restaurant de l'EMPA:

«Notre personnel de cuisine doit pouvoir répondre aux questions des clients. Désormais les collaborateurs demandent lorsqu'ils n'ont pas compris quelque chose et montrent un intérêt accru à apprendre de nouvelles choses.»

Quelles conditions doivent être remplies?

Le cours...

- se concentre sur les compétences de base sur le lieu de travail
- est gratuit pour les participants et a lieu pendant le temps de travail ou ce temps peut être compté comme tel
- comprend entre 20 et 40 leçons
- offre des places pour 6 à 12 participants
- etc.

Plus d'informations dans le formulaire de demande.